n° 20 – janvier 2013

# Le *mot* du Maire

En ce début d'année je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2013. Que chacun d'entre vous réalise ses moindres désirs et que l'année 2013 vous apporte ou vous conserve en bonne santé.

**2012** a été une année riche en réalisation de projets d'importance notamment l'agrandissement du centre bourg qui a permis aux artisans et commerçants de se regrouper autour d'un pôle commercial. Construction d'un réseau d'assainissement au Moulin Toussaint qui se poursuivra par la construction du réseau sur la fin de la rue des tôpes. Ces travaux étaient prévus dès le 3e trimestre 2012 mais la météo en a décidé autrement, les fortes pluies empêchaient tout terrassement dans ce secteur ou l'eau de la nappe est à quelques dizaines de cm de la surface.

Le syndicat intercommunal créé pour la construction de la MARPA a entériné le choix de l'architecte chargé des travaux. La prochaine étape dès début 2013 sera le dépôt de permis de construire et les appels d'offres pour la réalisation. Les travaux devraient commencer en milieu d'année pour une mise en service en septembre 2014.

**2013** verra également la consultation pour l'affermage des réseaux d'eau et d'assainissement, actuellement c'est VEOLIA qui est notre fermier et ce jusqu'à fin 2013. Dans le courant de cette année également nous devrons prendre une décision pour la reconstruction d'une station d'épuration ;

Coté bâtiment en 2013 sont prévus les travaux de mises aux normes de la Mairie avec un réaménagement et une isolation du bâtiment par l'intérieur. Même opération au groupe scolaire pour une isolation phonique et thermique des locaux.

D'autres travaux sont prévus notamment la fin de la réfection de la toiture de la salle polyvalente. La fin de l'étude du PLU, deux réunions d'informations sont prévues dans le courant du 1er semestre. Démarrage en fin d'année de la construction de la nouvelle station d'épuration et en fonction des résultats de nos demandes de subvention, poursuite de l'aménagement de la rue des forges et de la place des marronniers.

Je renouvelle mes meilleurs vœux à l'ensemble de la population et vous convie tous à la soirée communale qui se tiendra salle polyvalente le Samedi 16 février. (fiche d'inscription jointe).

Cordialement à toutes et à tous.

**Le Maire**
Jacques Maurice

## *RECENSEMENT*

Le recensement à Arc et Senans aura lieu entre le 15 janvier et le 15 février. Trois agents recenseurs dûment habilités avec une carte officielle sont chargés de passer dans tous les logements pour déposer les fiches de recensement. Ils sont également chargés de les récupérer et de contrôler qu'elles ont été remplies convenablement et complètement. À titre indicatif la population officielle recensée début 2008 était de 1448 habitants, la population estimée au 01-01-2010 était de 1522 habitants. Le prochain recensement nous permettra de connaître avec précision la population au 01-01-2013. Le nombre d'habitants permet à l'administration de calculer les différentes dotations de l'état aux communes.

## Don du sang

Le don du sang va être de nouveau organisé à Arc et Senans. Les dates prévues sont :

**25 janvier - 25 avril**
**9 septembre - 23 octobre**

Merci à la nouvelle équipe.

## • SOMMAIRE :

**En page 2**
- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel et d'animation

**En page 3**
- L'espace culturel et d'animation (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous Patois ?

**En page 4**
- Histoire du site industriel de Roche (2e partie)

Entre Chaux et Lone

# Les dernières décisions du Conseil

• **Les calendriers 2013 pour le ramassage des bacs** (ordures, emballages, papiers) sont à retirer en mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

• **Quatre panneaux d'indication de vitesse** sont implantés à chacune des entrées du village. Un 5e panneau itinérant est posé en fonction des besoins (actuellement rue de la Grand Vye).

• **Les travaux de voirie rue du Saumoduc,** qui reliera la rue des Graduations à la rue de la Levée, interviendront fin du 1er trimestre.

• La construction de la voirie qui desservira la MARPA et le lotissement de 6 parcelles est prévue pour la fin du 2e trimestre.

• **Les tarifs** des locations de la salle polyvalente, ceux des travaux divers effectués chez les particuliers par les employés communaux, ainsi que la participation aux fournitures et voyages scolaires, ont été augmentés de 2 % en 2013, afin de prendre en compte l'inflation.

• La Mairie s'est rendue acquéreur du terrain de 62 ares qui lui fait face, en raison de son emplacement privilégié. À ce jour, aucun projet n'est envisagé.

**La commune propose du bois façonné en stères à prendre en bordure de route dans la forêt.**
**Le prix sera établi ultérieurement en fonction du coût de l'exploitation.**
**Inscription urgente en Mairie avec le nombre de stères souhaités.**

## ORGANISATION DU CIMETIÈRE

**4 Possibilités d'inhumations :**
Inhumation en terre place disponible 2 et 4 m². Concession pour 30 ans renouvelable. Le coût de la concession est de 80 € pour 2 m² et 160 € pour 4 m².
Mêmes dispositions et coût, mais dans un caveau, à la différence que celui-ci est vendu en plus par un marbrier.
Le Columbarium, celui-ci est à acheter chez le marbrier, il est installé par celui-ci à la suite de ceux existants. La concession est également pour 30 ans renouvelables, le coût est de 40 €.

Le jardin du souvenir, il est installé à côté des columbariums. Le coût de la concession est de 50 €. La dispersion des cendres se fait avec l'aide des pompes funèbres.
À noter que le fleurissement ou la pose de plaques sur le jardin du souvenir n'est pas autorisé.
Sur les autres emplacements, les fleurissements ou plantations ne doivent pas empiéter sur la concession voisine.

# L'Espace Culturel et d'animation

**Nous remercions les habitants et commerçants** qui, chaque année, décorent, illuminent et animent leurs maisons ou vitrines, donnant au village un esprit festif supplémentaire.

**Le TÉLÉTHON des 7 et 8 décembre 2012, a rapporté 5 460 euros,** somme entièrement reversée à l'Association Française des Myopathies. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué, une fois de plus, à la réussite de cette manifestation : les bénévoles de l'association « Tel est ton combat », les sponsors, les participants extérieurs et les généreux donateurs.

**Infos bibliothèque :** L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une année 2013 pleine de bonheur et de douceur, semée de bonnes lectures.

**Durant tout le mois de janvier, une exposition sur la forêt** sera ouverte aux amateurs, inscrits ou non. Vous pourrez la découvrir aux heures d'ouvertures habituelles (mercredi de 15 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h). Pour conclure sur ce thème, nous vous proposerons **la projection d'un film documentaire sur notre belle forêt de Chaux, le vendredi 8 février, à 20 h 30,** salle polyvalente. Nous aurons la chance d'accueillir son réalisateur Jean-Philippe Macchioni. Entrée gratuite.

À la demande des lecteurs, un projet devrait voir le jour : la création d'un « club de lecture ». Il permettrait aux amateurs de lecture, abonnés ou non, de se réunir 2 ou 3 fois dans l'année pour se rencontrer et parler ensemble de leurs « coups de cœur » ou de leurs « coups de gueule ». Il pourrait s'agir de tous types d'ouvrages : nouveautés, classiques, documentaires, bandes dessinées, etc. dans une ambiance très conviviale.
Les personnes intéressées sont invitées à contacter la bibliothèque par téléphone au 03 81 57 55 86 ou par mail : bibliothèque.arc-et-senans@wanadoo.fr. N'hésitez pas à venir nombreux.

# L'Espace Culturel et d'animation (Suite)

**Le comité des fêtes vous propose :**

- **le samedi 9 février :** concours de tarot, inscriptions dès 20 h à la salle polyvalente
- **le samedi 9 mars :** théâtre par la troupe « la Serpentine ». Des informations complémentaires seront affichées en temps utile.

**Le traditionnel repas communal** se déroulera **le 16 février** prochain, à partir de 20 h, salle polyvalente. Vous trouverez ci-inclus, le bulletin d'inscription, à retourner en mairie pour **le 11 février au plus tard**.

**Nous rappelons que ce repas est exclusivement réservé aux habitants de la commune** et permet un lien entre les anciens et les nouveaux arrivés, dans une ambiance amicale .

**Le spectacle de Noël, du 23 décembre, offert par la commune** a apporté toujours autant de féerie pour petits et grands, heureux de partager ces heures d'enchantement. Les enfants des écoles du village ont confirmé, par leur présence, qu'ils étaient attachés à ce moment magique.

## Association intercommunale de danse et musique en Val de Loue : MUSICA'LOUE

(Anciennement EMIVal)

est une association loi 1901 qui souhaite apporter un service de qualité autour de la musique et de la danse en milieu rural.

Elle propose aux enfants comme aux adultes des cantons du Val d'Amour (Jura) et de Quingey (Doubs) :

- des séances d'initiation à un instrument,des cours individuels et collectifs (accordéon, batterie et percussions, clarinette, flûte traversière, guitare classique, électrique et basse, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, violon)

- des cours de formation musicale, solfège classique ou formation « autour » de l'instrument,du chant au sein de chorales (en milieu scolaire et hors scolaire) ;

- de la danse afro contemporaine en collectif.

Musica'loue organise des concerts, des journées à thème (latino, Afrique, Irlande) et propose des stages à thème, des ateliers.

Elle compte 190 élèves, dont 150 enfants et 40 adultes, et emploie 16 professeurs de musique et de formation musicale.

L'association est gérée par une équipe de 7 bénévoles et un directeur à mi-temps Gabriel Joliot ( directeur, responsable de l'animation, de la coordination des cours, des ateliers et des stages ).

Renseignements : **www.musicaloue.com**
e-mail : **direction@musicaloue.com**
Contact : **Gabriel Joliot : 03 81 57 63 66**

## OHPC - CDV

En 1924, fut créée la société de musique « L'ESPÉRANCE ». Durant toute son histoire, cette association a su s'adapter. En **2006**, celle-ci devient l'**AMC** (Association Music'Chaux) fusion de 2 associations musicales « L'ESPÉRANCE » d'Arc et Senans (25) et « LES AMIS DE LA MUSIQUE » d'Orchamps (39).

Depuis 2 formations musicales existent en son sein :
1. L'Orchestre d'Harmonie des Pays de Chaux (**OHPC**)
2. Le groupe de rue LES CHAUX DE VENT (**CDV**)

La première formation (**OHPC**), de 20 musiciens(ne)s, composée de bois, de cuivres et de percussions, s'oriente depuis 2005, vers une forme originale de présentation de spectacles musico comiques liant les interprétations musicales et théâtrales.

Son dernier spectacle, toujours d'actualité, se nomme « Une folle histoire de la musique ».

Le groupe de rue (**CDV**) est composé de 12 gais lurons musiciens qui animent des fêtes de quartiers, mariages, anniversaires ou autres, avec déambule où sonorités variées se lient avec des chorégraphies.

Ces 2 formations sont gérées par un directeur musical, Damien CURRIN, qui écrit ou retranscrit le répertoire musical et théâtral et organise la mise en place avec l'**OHPC**, et compose des morceaux de consonances variées pour les **CDV**.

Depuis peu, vous trouverez à la bibliothèque d'Arc et Senans, sous forme de prêt, un DVD enregistré sur la scène nationale « LA RODIA » de Besançon avec l'**OHPC** en juin 2012.

Si vous avez envie de nous rejoindre dans l'une des 2 formations ou pour nous proposer une animation, n'hésitez pas à nous contacter.

Roger SODDU 03 84 66 11 84 / roger.soddu@orange.fr

**Liens utiles : chauxdevent.free.fr/**
**ohpc.musique.free.fr/**

## Parlez-vous patois ?

- Une triquée : une volée de coups, une grosse fessée
- Trogner : bouder, être de mauvaise volonté
- Un tué ou tuyé : haute et vaste cheminée en bois, pour fumer les salaisons (fermes du haut Doubs)
- Du turqui : du maïs

# Nos citoyens – État civil au 4e trimestre

**État civil 2012 :** • **21 décès, 5 mariages, 6 naissances**

**Bienvenue aux nouveaux habitants :**
• Aurélie LEPERS

**Naissances :**
• Juliette ROUFFIAC ..... le 3 décembre 2012
• Jules LOCATELLI ..... le 10 octobre 2012
• Romane SCOPEL ..... le 7 décembre 2012

**Décès**
• Pierre PERROTIN ..... le 23 octobre 2012
• Jean-Pierre VANSCHEEUWYCK ..... le 24 novembre 2012
• Simone LE BIDAN THOMAS DE SAINT MARS née CASAUBON ..... le 14 décembre 2012
• Gilbert MOREL ..... le 19 décembre 2012

# Histoire du site industriel de Roche

## 2e partie : les forges de Roche

Le Second Empire (1852-1870) est une période de prospérité dans les campagnes : la croissance urbaine ouvre de nouveaux débouchés aux produits agricoles et l'industrialisation absorbe l'excédent de main-d'œuvre. La fin de l'Empire et la crise économique des années 1880, se traduisent, par contre, par la chute des cours des produits agricoles et la ruine des exploitations les plus petites, qui sont, de loin, les plus nombreuses.

Beaucoup de petits propriétaires sont contraints de se louer comme journaliers, domestiques ou valets de ferme. D'autres quittent la terre, attirés par les salaires urbains plus élevés. C'est la grande phase de l'exode rural, facilité par le développement du chemin de fer.

Dans notre région, cet exode a heureusement été limité par l'ingéniosité et l'esprit d'entreprise d'hommes et de femmes qui ont su prendre des initiatives et tenter l'aventure industrielle.

À Roche, suite à l'arrêt des activités métallurgiques (haut fourneau et forges), la famille Caron vend, en 1860, la totalité du site industriel de Roche (métallurgie et moulin) à un industriel, Victor Lespermont, qui y installe une papeterie avec machine à battre (les bâtiments de la papeterie encore existants, sont situés à droite du portail principal de l'actuelle usine). Cette papeterie fonctionnera jusqu'à sa faillite en 1876.

Amédée Caron, ingénieur de l'École Centrale, est alors adjudicataire du site de Roche, comprenant la papeterie et le moulin qu'il avait vendu 16 ans plus tôt.

Une scierie est créée en 1885 dans les anciens locaux de la papeterie. La force motrice nécessaire au fonctionnement des machines-outils est assurée par une turbine installée en remplacement de la roue du moulin qui a été arrêté définitivement en 1879, après 600 ans de bons et loyaux services.

Cette scierie sert principalement à la fabrication de boîtes en chêne pour la beurrerie du château de Roche, créée à la même époque par René Caron. C'est d'ailleurs ce qui fit la renommée du beurre d'Arc et Senans, le bois de chêne donnait une saveur particulière au beurre très apprécié des Francs Comtois et des Parisiens, puisque chaque matin, le beurre était expédié par train vers la Capitale. En 1901, on installe une nouvelle turbine destinée à fournir l'électricité à la laiterie, par une ligne privée longeant la Loue.

En 1919, les rescapés de la « Grande Guerre », agriculteurs pour la plupart, n'ont pas d'avenir possible dans leurs petites exploitations qui ne sont plus rentables. René Caron veut aider à les maintenir dans leur village, en leur offrant un emploi. Pour cela, il étend le travail du bois à la menuiserie industrielle. Il crée la société « SA René Caron – Paillard et Cie » dont beaucoup des habitants des villages environnants deviennent actionnaires.

En 1953, la SA est au bord de la faillite. Le Dr Charles Gomet, dans un esprit social, s'engage à sauver l'usine et ses 80 emplois. Il s'investira pendant 15 ans au sauvetage du site.

En 1968, la SA Caron – Gomet doit cesser son activité fin juillet. Mais le 1er septembre, la SA Floret reprendra les mêmes fabrications sur le site, avec le même personnel et les mêmes machines.

La société Pevescal, qui succède à la société Floret en 1990, assemble des profilés pour menuiseries P.V.C. et fabrique, à la demande, des escaliers en bois.

Depuis plus de 800 ans, l'ingéniosité et l'engagement des industriels et des employés, ont permis au site de Roche de s'adapter aux contextes économique et industriel pour maintenir des emplois dans notre village où il fait bon vivre.

**Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue" – Président :** J. Maurice
**Conception :** M. Bouillet, D. Chevalier, P. Duvernay, F. Huguenin, P. Percier, L. Rolet.
**Impression :** Imprimerie BILLOT Lons-le-Saunier - 19571